

## Conseil d'établissement séance du 6 octobre 2020

| Ordre du jour   | DOCUMENTATION-INFORMATION   | DÉCISIONS/ RÉOLUTION | SUIVIS ET ÉCHÉANCES | RESPONSABILITÉ |
|---|---|----------------------|---------------------|----------------|
|   |   |                      |                     |                |
| 1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum. | <p>Présentes :</p> <p>Madame Marie Kone<br/>           Madame Marie Carmel Désir<br/>           Madame Asli Ebru Akgun<br/>           Madame Jessica Eugenio,<br/>           Madame Maria Esther Chilquillo<br/>           Madame Pascalle Hanous<br/>           Madame Souhila Benakila<br/>           Madame Nathalie Dufour<br/>           Madame Maude Pollender<br/>           Madame Zohra Dib<br/>           Madame Nathalie Aumais<br/>           Madame Héléna Da Costa</p> <p>Absente: aucune</p> <p>Début de l'assemblée : 17h47<br/>           Vérification du quorum : 17h47</p> |                      |                     |                |
| 2. Élection à la présidence et substitut                                    | <p>Madame M. Kone a été élue comme présidente à l'unanimité.</p> <p>Madame J. Eugenio a été nommée comme substitut à la présidence à l'unanimité.</p>   |                      |                     |                |
| 3. Représentant d'un membre de la communauté                                | <p>Aucun membre de la communauté pour le moment.</p> <p>Madame Da Costa a demandé si Madame Valérie Lacasse, agente de liaison de PROMIS avait de l'intérêt. Nous sommes en attente d'une réponse. Madame Da Costa informera le CE de la réponse reçue.</p>   |                      |                     |                |
| 4. Lecture et adoption d l'ordre du jour                                    | <p>Varia : aucun</p> <p>Proposé par Mme Hanous<br/>           Secondé par Mme Chilquillo</p>  |                      |                     |                |
| 5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2020        | <p>Proposé par Mme Hanous<br/>           Secondé par Mme Kone</p>   |                      |                     |                |

## Conseil d'établissement séance du 6 octobre 2020

|   |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| 6. Suivi au procès-verbal du 8 juin : cahier de réglementation du SDG 20-21 (point 8.2.4)   | Le suivi sera traité au point 8.2.4.   |  |  |  |
| 7. Période réservée au public   | Aucune   |  |  |  |
| <p><b>Étude de dossiers</b></p> <p><b>8. Dossiers d'information</b></p> <p>8.1.1 Confirmation d'absence de conflit d'intérêts pour les membres du CE</p> <p>8.1.2 PLMU</p> <p>8.1.3 Agrandissement de l'école</p> <p>8.1.4 Projet éducatif 2018-2022 : compétence raisonner</p> | <p>Tous les membres complètent le formulaire et le remettent à la direction. Les formulaires seront conservés au cartable public du CE.</p> <p>Mme Da Costa informe le CE qu'en cas d'évacuation unique de notre école, les élèves et le personnel se rendront à l'école Du Petit-Chapiteau. De même, nous les accueillerons s'ils doivent évacuer. Si l'ensemble des écoles du quartier devaient évacuer, les élèves et le personnel se rendront à la Plaza Côte-des-Neiges.</p> <p>Aucune nouvelle. Les travaux ne peuvent débuter tant que le chantier actuel de l'école La Voie n'est pas finalisé.</p> <p>Mme Da Costa informe que même si ce n'est pas une priorité actuellement, la direction rappelle que la compétence retenue est celle de raisonner et que les enseignants avaient demandé pour la plupart du matériel en mathématiques. La direction va prioriser du budget afin que les enseignants puissent faire l'achat de matériel. Nous allons également dans la mesure du possible, poursuivre les rencontres avec le personnel en janvier.</p> |  |  |  |

## Conseil d'établissement séance du 6 octobre 2020

|  |  |   |   |                                   |
|--|--|---|---|-----------------------------------|
| <p><b>8.2 Dossiers de décision</b></p> <p>8.2.1 Budget de fonctionnement du CE</p> | <p>Mme Da Costa informe le CE qu'il dispose de 400\$ pour le fonctionnement. Ce montant sert à l'achat de nourriture pour les soirées de CE.</p> <p>Comme les séances prochaines seront probablement virtuelles, la question du comment on peut utiliser ce budget se pose.</p> <p>La direction posera la question au bureau des ressources financières et informera le CE à la prochaine rencontre.</p> |   | <p>Mme Da Costa validera auprès des ressources financières de l'usage possible de ce budget considérant la situation de la pandémie actuelle.</p> | <p>Mme Da Costa, la direction</p> |
| <p>8.2.2 Budget de perfectionnement du CE</p>                                      | <p>Mme Da Costa informe le CE que celui-ci dispose de 400\$ en perfectionnement. Comme il n'y a pas de conférence en présentiel et que personne n'a reçu de l'information pour des conférences virtuelle, comment peut-on utiliser ce budget autrement (question du CE).</p> <p>La direction posera la question au bureau des ressources financières et informera le CE à la prochaine rencontre.</p>    |   | <p>Mme Da Costa validera auprès des ressources financières de l'usage possible de ce budget considérant la situation actuelle de pandémie.</p>    | <p>Mme Da Costa, la direction</p> |
| <p>8.2.3 Règles de régie interne 20-21</p>   | <p>Les membres du CE avaient reçu les règles de l'année dernière en document de travail. Des modifications ont eu lieu et la direction fera le mise à jour du document. Celui-ci sera déposé au prochain CE.</p>   | <p>Des modifications ont été demandées. La direction fera les ajouts et modifications demandés. Le document sera déposé au prochain CE.</p> | <p>Prochain CE<br/>Document à jour</p>  | <p>Mme Da Costa, la direction</p> |

## Conseil d'établissement séance du 6 octobre 2020

|  |  |  |  |                                |
|--|--|--|--|--------------------------------|
| <p>8.2.4 Cahier de réglementation du service de garde 20-21 (Mme Hanous)</p> | <p>Mme Hanous nous informe qu'il n'y a pas eu de modification au cahier. Le montant de 8,50\$ sera maintenu pour l'année actuelle et 9\$ pour les journées pédagogiques.</p> <p>Les membres du CE avaient reçu le cahier avant la séance du CE.</p> <p>Proposé par Mme Koné<br/>Secondé par Mme Chilquillo</p>   |  |  |                                |
| <p>8.2.5 PTRDI 2021-2024 et acte d'établissement / résolution en ligne</p>   | <p>Les membres du CE avaient reçu une copie de l'acte d'établissement et du PTRDI (section de l'école) avant la rencontre.</p> <p>Mme Da Costa informe le CE des informations obligatoires que doit contenir l'acte d'établissement ainsi que le PTRDI. L'ajout d'espace est toujours maintenu pour notre école.</p> <p>Le CE approuve et la résolution écrite est signée par la présidente. Mme Da Costa informe le CE qu'elle complètera la résolution en ligne également. La lecture des questions indiquées en ligne a également eu lieu.</p> <p>Approuvé par tous. Résolution signée par la présidente, Mme Koné.</p> | <p>PTRDI et acte d'établissement approuvé.</p> | <p>Mme Da Costa complètera la version en ligne et acheminera la version écrite également de la résolution.</p> | <p>Mme Da Costa, direction</p> |
| <p>8.2.6 Sorties éducatives (Mme Aumais)</p>                                 | <p>Mme Aumais, la directrice adjointe informe le CE qu'il n'y a aucune demande de sorties à faire approuver actuellement.</p> <p>Aussi, suite aux nouvelles règles sanitaires émises le lundi 5 octobre, toutes les sorties sont suspendues jusqu'au 28 octobre puis la situation sera réévaluée.</p>  |  |  |                                |

## Conseil d'établissement séance du 6 octobre 2020

|  |  |  |                       |  |
|--|--|--|-----------------------|--|
| <p>8.2.7 Comité de parents utilisateurs au service de garde (Mme Hanous)</p> <p>8.2.8 PLMU/pratique de confinement</p> <p>8.2.9 Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) 20-21</p> | <p>Madame Aumais informe également le CE des budgets octroyés en lien avec les sorties : budget Jeune Public, mesure sorties en milieu culturel et mesure école inspirante.</p> <p>Il est proposé au CE s'il accepte de préautoriser les sorties à l'avance puisqu'elles sont à coût zéro.</p> <p>Proposé par Mme Koné<br/>Secondé par Mme Benakila</p> <p>Il est demandé au CE s'il souhaite un comité utilisateur du SDG. Il est mentionné que ce comité n'est pas décisionnel et qu'il peut émettre des recommandations au CE.</p> <p>Comme Mme Hanous est membre du CE et qu'il y a toujours des suivis en lien avec le service de garde lors des séances, le CE ne voit pas la nécessité de mettre sur pied ce comité.</p> <p>Proposé par Mme Chilquillo<br/>Secondé par Mme Eugénio</p> <p>Il est proposé que dans le contexte actuel il n'y ait pas de pratique de confinement.</p> <p>Proposé par Mme Dufour<br/>Secondé par Mme Désir</p> <p>Le CE avait reçu avant la séance la planification des contenus. Mme Da Costa les a présentés de nouveau. La direction informe également que le bilan des activités vécus par les élèves sera déposé à la fin de l'année.</p> | <p>Le CE préautorise les sorties à coût zéro pour les parents.</p> | <p>Dès maintenant</p> | <p>Mme Aumais<br/>Direction adjointe</p> |
|--|--|--|-----------------------|--|

## Conseil d'établissement séance du 6 octobre 2020

|  |  |   |   |                                       |
|--|--|---|---|---------------------------------------|
| <p>8.2.10 Ajouts au liste de fournitures scolaires secteur accueil : décision prise par Mme Koné</p> | <p>Proposé par Mme Hanous<br/>Secondé par Mme Désir</p> <p>Le document avait été remis au membres du CE avant la rencontre. Mme Aumais revient sur le document.</p> <p>La décision a été prise par la présidente afin que les élèves de l'accueil puissent recevoir rapidement le matériel.</p> <p>Proposé par Mme Chilquillo<br/>Secondé par Mme Eugenio</p>  |   |   |                                       |
| <p>8.2.11 OPP : membres et fonctionnement</p>  | <p>Suite à l'assemblée générale et tel qu'annoncé, un courriel a été acheminé à tous les parents leur informant des mandats de l'OPP et invitait les parents intéressés à donner leur nom. L'échéancier était le 2 octobre 2020.</p> <p>Un seul parent a donné son nom soit Mme Akgun. Suite aux échanges lors de la séance du CE, Mme Désir a émis le souhait également de participer à l'OPP.</p> <p>Le CE propose de maintenir l'OPP avec la participation des deux parents et celui-ci sera accompagné par le directrice adjointe, Mme Aumais.</p> <p>Un point à l'ordre du jour des prochaines séances sera présent afin que le CE soit informé des activités de l'OPP.</p> <p>Également, un budget de 50\$ est accordé par le CSSDM pour l'OPP.</p> <p>Proposé par Mme Eugénio<br/>Secondé par Mme Dib</p> | <p>Confirmation de la mise en place de l'OPP. Les membres sont :<br/>Mme Akgun<br/>Mme Désir</p> <p>Accompagné par Mme Aumais</p> | <p>Mme Aumais fera le suivi de l'OPP (rencontres avec les parents)</p> <p>Mme Da Costa fera le suivi pour la demande de budget.</p> | <p>Mme Aumais</p> <p>Mme Da Costa</p> |

## Conseil d'établissement séance du 6 octobre 2020

|  |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
|  |   |  |  |  |
| 9. Information et correspondance (la présidente)     | Aucune correspondance   |  |  |  |
| 10. Rencontre de la déléguée au CSSDM (Madame Akgun) | <p>Madame Akgun a assisté à la rencontre du 29 septembre 2020. Elle nous fait un résumé des points traités lors de la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• changement de nom pour le regroupement des parents (RCPAQ)</li> <li>• gratuité du transport scolaire (pour les élèves ayant droit à celui-ci).</li> <li>• Orthopédagogues déployés dans les classes spécialisés sans aucune titulaire.</li> <li>• maintien de la mesure alimentaire .</li> </ul> <p>Cent parents ont participé à la rencontre virtuelle.</p> |  |  |  |
| 11. Varia  | Aucun   |  |  |  |
| 12. Prochaine rencontre                              | Mardi 10 novembre 2020 à 18h via TEAMS  |  |  |  |
| 13. Levée de l'assemblée                             | 20h   |  |  |  |